

Rapport d'évaluation

**Évaluation du programme
Infographie en animation 2D / 3D (NWY.0J)
conduisant à une attestation
d'études collégiales (AEC)**

au Collège Inter-Dec

Décembre 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Introduction

L'évaluation du programme *Infographie en animation 2D/3D* (NWY.0J), conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC), donné au Collège Inter-Dec, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation, par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), de programmes d'AEC offerts par les établissements privés non subventionnés.

La démarche d'évaluation a été effectuée conformément aux modalités exposées dans le *Guide spécifique* de la Commission¹. Le rapport d'autoévaluation du Collège Inter-Dec, dûment adopté par son conseil d'administration, a été reçu par la Commission le 17 décembre 2001. Un comité dirigé par un commissaire l'a analysé puis a effectué une visite à l'établissement les 15 et 16 mai 2002². À cette occasion, le comité a rencontré la direction de l'établissement, les personnes ayant travaillé à l'autoévaluation ainsi que des professeurs³, des élèves⁴ et des diplômés. Cette visite a permis un examen complémentaire des principaux aspects de la mise en œuvre du programme.

Le présent rapport expose les conclusions de la Commission, après que celle-ci ait analysé le rapport d'autoévaluation et recueilli de l'information additionnelle lors de la visite. À la suite d'une brève présentation des principales caractéristiques du Collège Inter-Dec et du programme évalué, le document présente des observations sur la démarche d'évaluation suivie par l'établissement et les résultats obtenus à partir des six critères retenus : la pertinence du programme, sa cohérence, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des élèves, l'adéquation des ressources, l'efficacité du programme et la qualité de sa gestion. Le rapport fournit une appréciation du plan d'action du Collège. La Commission formule, au besoin, des commentaires, des suggestions et des recommandations susceptibles de contribuer à l'amélioration du programme d'études.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études – Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)*, Québec, Gouvernement du Québec, juillet 2001, 23 p.
 2. Outre le commissaire, M. Louis Roy, qui en assumait la présidence, le comité était composé de : M^{me} Véronique Couturier, Directrice artistique de TELUS solutions d'affaires, M. Pascal Nadon, Directeur du collège constituant du Cégep régional de Lanaudière à Joliette, et M. Richard Saint-Pierre, Coordonnateur du Centre d'affaires et de commerce électronique au Cégep de Trois-Rivières. Le comité était assisté de M^{me} Jocelyne Bolduc, agente de recherche de la Commission, qui agissait à titre de secrétaire.
 3. Dans le présent document, le genre masculin désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.
 4. Il s'agissait d'un groupe de douze élèves de deuxième et troisième session. Trois diplômés ont aussi participé à la rencontre.

Principales caractéristiques de l'établissement et du programme

L'établissement

Le Collège Inter-Dec est situé à Montréal. Il a été fondé en 1983 et il a obtenu son premier permis du ministère de l'Éducation en 1985. Il offre sept programmes de niveau collégial et trois de niveau secondaire.

Des sept programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC)⁵, quatre appartiennent au secteur de l'imagerie numérique et trois à celui du design. La plupart de ces programmes ont une durée d'un an, répartie sur trois sessions de quinze semaines. Ils sont offerts en anglais et en français, selon la demande.

À l'automne 2001, 438 élèves étaient inscrits au Collège, dont 315 au niveau collégial. Quarante-six enseignants dispensaient les cours collégiaux, alors que le corps professoral du niveau secondaire comptait dix personnes.

L'établissement est une filiale du Groupe Collège LaSalle. D'autres filiales du Groupe Collège LaSalle travaillent en collaboration avec le Collège Inter-Dec, entre autres Zoom Placement qui offre un service de placement gratuit aux diplômés de l'établissement. Le Collège est dirigé localement par le directeur général et la directrice des études. La responsabilité immédiate des programmes est divisée entre quatre coordonnateurs qui assurent le suivi de leurs programmes respectifs avec l'aide de la direction des études.

Le Collège s'est donné comme mission de « dispenser des services de formation de qualité supérieure, adaptés à la réalité du marché du travail et répondant aux besoins des clientèles cibles dans des champs d'activités où il est en mesure d'exceller⁶ ». Pour accomplir sa mission, il mise sur une formation pratique offerte par des professionnels multidisciplinaires et sur l'excellence des services offerts aux étudiants. Les services pédagogiques comprennent des activités parascolaires, telles que des conférences et des projets de travail en collaboration avec l'industrie, un service d'audiovisuel, un centre de documentation et le service de placement mentionné plus haut.

5. Au niveau collégial, les programmes d'études suivants sont offerts : *Infographie d'édition et pré-impression, Infographie en multimédia, Infographie en animation 2D/3D, Montage vidéo de base, Techniques en design de présentation commerciale, Techniques en aménagement d'intérieurs assisté par ordinateur, Design d'intérieur.*

6. Rapport d'autoévaluation, page 2.

Le programme

Le programme *Infographie en animation 2D/3D* est offert depuis 1999, alors qu'il a remplacé un programme d'infographie en télévision et cinéma. Les objectifs du programme sont de « former des personnes capables de réaliser correctement des tâches et des activités techniques de l'infographie 3D dans les divers milieux de production et de post-production en cinéma et en télévision, de permettre le développement d'habiletés liées à l'utilisation de logiciels spécifiques au domaine de l'infographie en images de synthèse et d'effets spéciaux, le développement de capacités à communiquer efficacement et à travailler avec méthode et précision, le développement d'une sensibilisation aux nouvelles tendances et au développement de l'éthique professionnelle en regard du sens de la responsabilité, du souci de l'économie, de la créativité et de la productivité⁷ ». C'est un programme élaboré par compétences et tiré du DEC en *Dessin Animé* (574.A0).

Pour être admis au programme, le candidat doit présenter son portfolio et participer à une entrevue d'admission, en plus de répondre aux conditions d'admission spécifiées dans le *Règlement sur le régime des études collégiales*.

Le programme, d'une durée de 900 heures, se déroule sur trois sessions de quinze semaines chacune. Il compte trente-trois unités réparties dans seize cours. Dans la dernière session, l'élève réalise un projet de fin d'études à l'intérieur du cours *Production d'un projet d'animation en infographie* (570-QEX-08), un cours de 120 heures. Habituellement, le programme est offert à deux groupes d'étudiants à la fois, un qui reçoit l'enseignement en français et l'autre en anglais. Généralement, de trente à quarante élèves s'inscrivent à la session d'automne, alors que la session d'hiver en accueille environ vingt.

À la session d'automne 2001, sept enseignants donnaient des cours dans le programme et soixante-six étudiants y étaient inscrits. Ceux-ci représentaient quinze pour cent de la clientèle du Collège et vingt et un pour cent de celle du niveau collégial. Les élèves sont majoritairement des garçons et leur moyenne d'âge se situe entre vingt-deux et vingt-six ans.

7. Annexe G du rapport d'autoévaluation (description du programme remise aux élèves potentiels).

Évaluation du programme

La démarche institutionnelle d'évaluation

C'était la deuxième fois que l'établissement participait à une opération d'évaluation de programme menée par la Commission. L'autoévaluation du programme a été effectuée par un comité de recherche et d'évaluation composé de quatre personnes : le coordonnateur des programmes d'animation et montage vidéo, un conseiller en placement de Zoom Placement, un enseignant du programme et la directrice des études qui en a assuré la coordination. Le directeur général du Collège a supervisé les travaux.

Ce comité a recueilli l'opinion des étudiants et des diplômés, ainsi que celle des enseignants et des autres membres du personnel⁸. Alors que les élèves et les diplômés ont été consultés par questionnaire et par sondage téléphonique, l'opinion du personnel a été obtenue lors de rencontres individuelles avec la directrice des études. Celle-ci a utilisé un schéma d'entrevue assez large qui ne couvrait cependant pas en profondeur tous les aspects de l'évaluation. Les enseignants ont participé à la saisie des données, mais, à l'exception du membre du comité, ils n'ont pas été consultés sur l'analyse ni sur les conclusions du rapport d'autoévaluation. Le Collège gagnerait à consulter plus rigoureusement ses enseignants et à s'assurer de leur participation à toutes les étapes du processus afin d'enrichir la démarche d'évaluation.

La mise en œuvre du programme

Pour chacun des critères retenus, la Commission fait ses principales constatations, souligne les points forts et formule, le cas échéant, des commentaires, des invitations, des suggestions ou des recommandations susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de la mise en œuvre du programme.

La pertinence du programme

L'évaluation de la pertinence porte sur l'adéquation du programme aux besoins du marché du travail et sur les mécanismes mis en place pour adapter, de façon continue, le programme à ces besoins.

8. Quarante-quatre élèves, neuf diplômés et six enseignants ont été interrogés.

Les objectifs du programme sont adaptés aux besoins du marché du travail de la région montréalaise, comme le démontre le taux élevé de placement des finissants, alors que plus de 70 % de ceux-ci trouvent un emploi relié à leurs études⁹. Ce taux a d'ailleurs progressé à chaque année depuis l'implantation du programme. Le Collège maintient des contacts avec ses diplômés, entre autres par le biais d'une relance effectuée par Zoom Placement six mois après la fin des études. Cette filiale du Groupe Collège LaSalle soutient aussi les élèves dans leur recherche d'emploi en les aidant à préparer leur curriculum vitae et en les référant aux employeurs. La Commission remarque par ailleurs que les enseignants semblent jouer un rôle essentiel dans cette dernière fonction, alors qu'ils agissent comme la liaison principale entre les finissants et les entreprises. La Commission encourage le Collège à maintenir le mandat de Zoom Placement et même à le développer en s'assurant non seulement que les firmes connaissent bien le programme, mais aussi que les enseignants bénéficient de l'information et des contacts développés par ce service.

Le Collège organise à l'occasion des rencontres entre les élèves et des représentants de l'industrie. Dans son rapport, il a indiqué son intention d'en tenir davantage. Selon l'opinion des élèves et des autres personnes rencontrées, ces activités permettent aux employeurs de prendre contact avec les finissants et de faire connaître leur entreprise beaucoup plus qu'elles n'informent les élèves sur le milieu professionnel. La Commission a d'ailleurs constaté, lors de la visite, que les élèves devraient développer une meilleure connaissance du marché du travail. En conséquence, elle *suggère* au Collège de trouver des moyens, par exemple en aménageant le contenu des rencontres ou en organisant des visites industrielles, pour que les élèves développent une perception plus réaliste du milieu professionnel, tout en permettant aux entreprises de bien apprécier les qualités de la formation dispensée au Collège Inter-Dec.

Enfin, le Collège bénéficie d'un partenariat important avec la firme Softimage, dont les logiciels sont largement utilisés en animation 3D, ce qui lui permet d'entretenir des liens étroits avec ce segment du marché.

La cohérence du programme

L'évaluation de la cohérence porte sur le choix des cours, au regard des objectifs du programme, sur l'articulation de la séquence des cours en fonction de la progression des apprentissages et sur la charge de travail des élèves.

9. Le taux de placement est basé sur le nombre de répondants à la relance des finissants.

Les seize cours du programme, répartis sur trois sessions, permettent aux élèves d'atteindre les objectifs énoncés. Ils couvrent le langage et les concepts utilisés dans l'industrie, les principaux logiciels et les techniques pertinentes, ainsi que les méthodes de travail et les qualités nécessaires à la réalisation de projets d'envergure.

Selon le Collège, la séquence des cours permet l'acquisition graduelle des concepts et des techniques, pour aboutir au projet de fin d'études où l'élève complétera toutes les étapes de la production d'une animation en infographie. Toutefois, le Collège a constaté au moment de l'autoévaluation qu'il serait préférable de déplacer à la première session le cours de numérisation offert au deuxième trimestre. De plus, les élèves rencontrés lors de la visite ont exprimé d'autres propositions qui semblent intéressantes, notamment la possibilité de mieux intégrer les apprentissages en dessin et les connaissances du deuxième cours de scénarisation aux activités pédagogiques d'animation en 3D. Ils ont aussi souligné qu'ils percevaient des incohérences dans l'ordonnancement des cours de caméra. La Commission **suggère** au Collège d'approfondir la question et de modifier, si nécessaire, la séquence des cours.

La charge de travail réalisée par les élèves est nettement supérieure à la pondération indiquée aux plans de cours. Cependant, les élèves rencontrés ne s'en plaignent pas et ils justifient leurs lourdes heures de travail par le désir qu'ils ont d'exceller dans un milieu passionnant et très compétitif.

Le Collège a exprimé son intention de standardiser ses plans de cours afin de mieux assurer la cohérence des apprentissages à l'intérieur du programme et de réduire la variabilité occasionnée par des changements de personnel. Il croit aussi que cet exercice permettra de réajuster la charge de travail des élèves en reliant entre eux les projets demandés dans différents cours.

Les méthodes pédagogiques et l'encadrement des élèves

L'évaluation des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des élèves porte sur l'adéquation de ces méthodes aux objectifs des cours, sur leur adaptation aux caractéristiques des élèves ainsi que sur l'encadrement des élèves et sur la disponibilité des professeurs.

Les enseignants utilisent des méthodes pédagogiques variées, incluant l'enseignement théorique, les exercices pratiques, les projets et les conférences. Ces méthodes sont dynamiques, elles sont adaptées aux objectifs de chacun des cours et elles tiennent compte des caractéristiques des élèves.

Les élèves bénéficient d'un bon soutien, assuré principalement par les enseignants qui sont très disponibles et très engagés, ce qui est encore plus louable pour des enseignants chargés de cours. La Commission souligne l'intention du Collège de rapprocher tous les enseignants du programme afin de créer un esprit d'équipe encore plus fort.

Les ressources humaines et matérielles

L'évaluation des ressources humaines et matérielles porte sur les qualifications des professeurs et sur leur nombre, au regard des exigences du programme, sur la contribution du personnel technique ainsi que sur l'adéquation des aménagements physiques et des équipements en fonction des besoins du programme.

Sept enseignants dispensent les cours du programme. Ceux-ci possèdent à la fois une formation et une expérience professionnelle pertinentes. En plus de mentionner la disponibilité de leurs enseignants, les élèves rencontrés lors de la visite ont souligné leur grande compétence, qui constitue un point fort du programme. Deux techniciens maintiennent les équipements informatiques du Collège et s'assurent de la disponibilité des outils pédagogiques nécessaires au programme.

Les élèves ont accès à des salles de cours, à des salles de dessin ainsi qu'à des salles d'ordinateurs, dont deux locaux spécialement conçus pour eux. La Commission souligne que le Collège est accessible à la population étudiante vingt-quatre heures par jour, ce qui est très apprécié par les élèves qui en profitent largement. Cette disponibilité des locaux et des équipements constitue un autre point fort du programme. Les équipements et les autres ressources matérielles sont de qualité adéquate et leur nombre est suffisant pour les besoins du programme. Comme il l'affirme lui-même, le Collège devra maintenir la qualité de ses équipements, en s'assurant particulièrement de suivre les dernières tendances du monde technologique.

L'efficacité du programme

L'évaluation de l'efficacité porte sur les mesures de recrutement et de sélection des élèves, sur l'évaluation des apprentissages, sur les taux de réussite des cours, sur le degré d'atteinte des objectifs du programme par les élèves et sur les taux de diplomation.

Le processus de sélection des candidats inclut l'évaluation de leur portfolio ainsi qu'une entrevue visant à déterminer leur aptitude et leur motivation à poursuivre des études particulièrement exigeantes. Ce processus permet au Collège de bien sélectionner ses élèves.

La Commission a procédé à l'analyse approfondie des cours *Synthèse d'images* (570-QEQ-04), donné au premier trimestre, et *Projet en production en infographie* (570-QEX-08), offert au dernier trimestre. Dans les deux cas, les plans de cours sont clairs et ils présentent bien les compétences visées, tout comme les activités d'apprentissage qui seront évaluées. Par contre, le cours *Synthèse d'images* ne décrit pas la méthodologie employée. La Commission souligne l'excellence de l'encadrement prévu dans le cours *Projet en production en infographie*. Quant à l'évaluation des apprentissages, elle apparaît rigoureuse et équitable dans chacun des deux cours étudiés.

Lors de la visite, le Collège a indiqué qu'il réfléchissait à l'opportunité d'ajouter un stage au programme, afin de permettre aux élèves de compléter leur formation en appliquant en milieu de travail les compétences qu'ils ont acquises à l'intérieur de leurs cours. La Commission **suggère** au Collège de poursuivre sa démarche à cet égard.

Le taux de réussite des cours est élevé, variant de 85 % à 100 %. Par contre, le taux de diplomation, qui se situe aux environs de 65 %, pourrait être plus élevé. La Commission souligne les efforts du Collège en vue de hausser cette proportion, notamment en permettant aux élèves de prolonger leurs études sur quatre trimestres, lorsque c'est possible. Le Collège attribue les causes de la non-diplomation aux lourdes heures de travail exigées par le programme et il avance que la standardisation des cours va aider à résoudre ce problème. Toutefois, la visite n'a pas permis de valider cette explication et, en conséquence, la Commission **suggère** au Collège de pousser plus loin son analyse des causes d'abandon des études afin d'identifier d'autres facteurs potentiels et de trouver des solutions appropriées.

La gestion du programme

L'évaluation de la gestion porte sur la répartition des rôles et des responsabilités ainsi que sur les communications entre les professeurs et les instances administratives ou pédagogiques de l'établissement. Les procédures d'évaluation et de perfectionnement des professeurs, l'encadrement pédagogique et les mécanismes d'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) sont également évalués.

La gestion du programme repose surtout sur le travail du coordonnateur qui, lui, relève de la directrice des études. Bien que la structure et les fonctions de gestion soient clairement définies, elles semblent, dans la pratique, plus orientées vers la gestion administrative que vers la gestion pédagogique. L'analyse des plans de cours, associée à l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, ne débouche pas sur une réflexion liée aux objectifs du programme. De même, il ne semble pas y avoir assez de

possibilités de rencontres entre les enseignants pour vraiment développer un forum de discussion qui permettrait d'affermir la cohérence du programme. Ceux-ci ont d'ailleurs soulevé cette question dans les consultations menées lors de l'évaluation, alors qu'ils désiraient, à l'unanimité, plus de communication entre eux. On ne semble pas, non plus, avoir atteint une compréhension approfondie de l'approche par compétences, fondement pédagogique du programme. Enfin, l'encadrement des enseignants paraît peu efficace, alors qu'ils sont plutôt laissés à eux-mêmes, et leur perfectionnement, dont le perfectionnement pédagogique, ne semble pas être une préoccupation pour le Collège. Celui-ci mise beaucoup sur son projet de standardisation des plans de cours pour atténuer les difficultés révélées par son autoévaluation. Cependant, un tel procédé ne pourra générer les bienfaits escomptés sans l'engagement de l'ensemble des professeurs œuvrant dans le programme. Le Collège peut compter sur une équipe d'enseignants dévoués et engagés auprès des élèves. Il aurait avantage à les mettre à contribution dans tous ses efforts de bonification du programme. En conséquence,

la Commission recommande au Collège d'assurer une gestion pédagogique qui permettra un meilleur encadrement des enseignants, qui favorisera la vie pédagogique au département de même que l'animation autour des objectifs du programme et qui consolidera l'approche par compétences.

Avant leur inscription, les élèves reçoivent la description du programme. Celle-ci est complète et inclut une description de chacun des cours, en plus d'indiquer les qualités personnelles requises pour y réussir. Cependant, comme l'ont fait remarquer les élèves lors de la visite, le titre du programme *Infographie en animation 2D/3D* ne correspond pas tout à fait à son contenu, beaucoup plus fortement orienté vers l'animation 3D. Le Collège devra réviser l'information qu'il donne aux candidats et à ses nouveaux élèves afin d'éviter la confusion.

Plan d'action

Bien que le Collège ait désigné des priorités, dont la standardisation des plans de cours et l'amélioration de la communication entre les enseignants, le rapport d'autoévaluation du programme ne comportait pas de véritable plan d'action. La Commission **suggère** au Collège d'en élaborer un qui tienne compte des résultats de l'évaluation et qui précise les responsabilités et les échéances.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission arrive à la conclusion que la mise en œuvre du programme d'AEC *Infographie en animation 2D/3D* donné par le Collège Inter-Dec est de qualité.

Le programme, qui répond bien aux besoins du marché du travail, bénéficie de l'apport d'enseignants compétents, disponibles et engagés auprès des élèves. Ces derniers profitent d'une grande accessibilité des lieux et des équipements, ce qui leur permet de répondre aux demandes d'un programme exigeant.

La Commission a cependant décelé une lacune qui l'a amenée à recommander au Collège de compléter la gestion du programme en y ajoutant des fonctions de gestion pédagogique, afin de créer une dynamique pédagogique à l'intérieur du département et de permettre ainsi aux enseignants de mieux s'approprier l'ensemble du programme et de travailler de concert à l'atteinte des objectifs. Par ailleurs, elle a formulé des suggestions sur d'autres aspects, comme les activités qui devraient permettre aux élèves de prendre contact avec le milieu professionnel, la poursuite de la réflexion sur l'opportunité d'ajouter un stage en entreprise en fin de programme, la séquence des cours et l'analyse des causes d'abandon des études. Elle a aussi suggéré au Collège d'élaborer un plan d'action pour donner suite aux constats de l'autoévaluation.

Les suites de l'évaluation

Le Collège Inter-Dec a fait part à la Commission des actions qu'il a réalisées et de celles qu'il compte entreprendre afin d'améliorer son programme *Infographie en animation 2D/3D*.

Un cours a déjà été déplacé de la deuxième session à la première, tel que prévu lors de l'autoévaluation. D'autres modifications éventuelles à la séquence des cours seront étudiées prochainement dans le cadre de l'opération de standardisation des plans de cours. Le Collège prépare actuellement des visites industrielles et il entend mettre en place un calendrier de visites à chaque trimestre. Enfin, le nouveau coordonnateur du programme a déjà posé des gestes pour assurer un meilleur encadrement pédagogique aux enseignants. Ceux-ci bénéficieront désormais de deux rencontres par session.

La Commission souhaite recevoir, au moment opportun, un rapport présentant les progrès réalisés au regard de la recommandation qu'elle a adressée au Collège Inter-Dec.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président